

CLUSTER AU FOYER DE VIE ANAIS de La Chapelle-près-Sées

QUELQUES CHIFFRES

Le vendredi 30 octobre 2020, une salariée du Foyer de Vie ANAIS de La Chapelle-près-Sées (61) a été testée COVID+.

Un dépistage collectif prévu depuis longtemps le 02 novembre sur l'IME de La Chapelle-près-Sées a permis de tester les résidents et les professionnels du Foyer de Vie.

Les résultats des tests, parvenus le 04 novembre, se sont révélés positifs pour 6 résidents dont 4 asymptomatiques et 4 salariés, tous asymptomatiques au moment des tests.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIS, le Foyer de Vie de La Chapelle-près-Sées est déclaré « cluster ».

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les familles, les partenaires et l'ARS ont été informés.

Les 6 résidents COVID+ sont confinés dans l'établissement. Les 4 professionnels COVID+ sont confinés chez eux. Les résidents négatifs sont isolés le plus possible. Les repas en chambre sont organisés pour les résidents testés positifs et privilégiés pour les résidents négatifs. Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

LES MESURES RH

Le planning des professionnels a été revu, suite à l'évolution de la situation sanitaire, avec des horaires aménagés pour limiter les changements d'équipes sur une journée et les interactions associées.

La Fondation ANAIS procède à une analyse des besoins RH et mobilise l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées.

Actuellement, un cabinet intérimaire médical assure des renforts le jour et la nuit. Des infirmiers libéraux passent également une fois par jour.

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation au Foyer de Vie en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

